

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 18

Artikel: A nos abonnés et à nos lecteurs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192321>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

A nos abonnés et à nos lecteurs.

Nous nous associons avec empressement au mouvement éminemment patriotique qui s'est manifesté depuis quelques jours, dans l'idée de consacrer à la mémoire de **DAVEL** un monument digne de ce premier martyr de l'indépendance vaudoise. Un comité d'initiative est en formation. — Dès aujourd'hui, et à l'exemple de nos confrères de la presse, nous ouvrons une souscription que nous recommandons à nos abonnés et à nos lecteurs en général. Nous recevrons leurs dons avec le plus grand plaisir.

Souscription DAVEL

Le journal le *Conteur Vaudois*. Fr. 10 —
 M. J. S., Lausanne . . . » 5 —
 M. Jules Taillens, Lausanne . » 5 —
 M. L. Tétaz, cafetier, Lausanne » 5 —

Total. . Fr. 25 —

Fêtes universitaires.

Les fêtes universitaires qui s'approchent s'annoncent pleines de promesses. Au sein de la population lausannoise, qui, en pareilles circonstances, a toujours fait preuve de bon goût, d'entrain et de dévouement, on sent déjà se produire ce mouvement d'effervescence, ces préoccupations qui précèdent ordinairement les grandes réjouissances.

Nos dames et nos demoiselles, qui savent que de nombreux étrangers, parmi lesquels des savants, des personnalités de distinction, et toute une joyeuse cohorte de jeunes étudiants, nous visiteront pendant ces jours de fête, y prendront part, comme d'habitude, avec tous les attrails de leur grâce et de leur amabilité.

Aussi, les voyons-nous occupées à préparer de charmantes toilettes, à tresser des guirlandes de mousse, à froisser entre leurs doigts mignons le papier de couleur transformé en fleurs ou autres ornements.

En résumé, tout fait espérer que cette fête, inaugurant pour notre cher Lausanne un nouveau foyer de lumières et une nouvelle ère de prospérité qui lui

assigneront un rang honorable parmi les villes universitaires, tout fait espérer, disons-nous, que cette fête sera belle, que tous les bons Lausannois voudront contribuer à sa réussite, et qu'elle laissera à nos hôtes de quelques jours un souvenir durable de la manière dont ils auront été reçus sur les bords du Léman.

Nos voisins de Vevey et de Montreux, — quoique moins directement intéressés, — comprenant toute l'importance qu'aura pour notre canton la création de l'Université, toute l'importance qu'il y a à l'inaugurer dignement, se préparent à recevoir, avec leur hospitalité légendaire, avec leur inépuisable courtoisie, les hôtes étrangers que nos plus beaux bateaux à vapeur conduiront bientôt sur leurs riants et pittoresques rivages.

Nous nous plaisons à rappeler à ce propos ces paroles de M. E. Secretan, rédacteur, dans la séance du Conseil communal du 23 février dernier :

« Le canton de Vaud ayant manifesté la volonté d'inaugurer l'Université par une fête, Lausanne ne peut se refuser à y participer, et je voterai les crédits.

Lorsque la ville de Leyde eut subi, au XVI^{me} siècle, la lutte contre le duc d'Albe, Guillaume-le-Taciturne, pour la récompenser de son héroïque défense, lui offrit le choix entre une exonération d'impôts pendant 20 ans et une Université. Leyde sortait d'une crise terrible. Elle préféra néanmoins l'Université qui était son avenir à une exonération qui ne devait avoir qu'une durée momentanée.

L'avenir de Lausanne c'est son Université. Le Conseil communal ne peut refuser de s'associer à des fêtes, instituées en faveur de cet établissement. »

Voici maintenant quelques détails d'organisation :

Dimanche 17 mai. — Réception des invités.

Lundi 18. — Service religieux à la cathédrale. — Séance inaugurale de l'Université, au Théâtre. — Banquets. — Concerts.

Mardi 19. — Promenade en bateaux sur le lac Léman. — Réception à Montreux. — Soirée vénitienne au retour, à Ouchy.

Mercredi 20. — Réunion de sociétés sa-

vantes. — Fête des étudiants. — Illumination de la ville. — Cortège aux flambeaux.

Cantine de la Riponne. — Le bâtiment de la Grenette sera agrandi dans toute sa largeur, au midi, par une annexe de 14 mètres. Il pourra contenir, pour les banquets, 1408 convives ; pour les concerts, 16 à 1700 auditeurs.

La décoration sera faite au moyen de toile blanche, formant plafond et fermant les côtés.

Le local de gymnastique sera utilisé pour la cuisine, où M. A. Cuénoud installera d'immenses fourneaux, comportant 10 chaudières de la contenance de 250 litres chacune. Plus, des fours suffisants pour rôtir la viande d'un bœuf entier.

La *restauration*, qui aura son fourneau spécial, sera organisée pour toute la durée des fêtes. Des soupers de société pourront être commandés, moyennant un avertissement de deux heures à l'avance.

Un immense matériel, comprenant 7500 assiettes, plus de 6000 verres, et accessoires, va arriver.

Le service sera fait par 96 sommeliers ; et, afin que chaque mets puisse être servi chaud, dans ce grand banquet de 1400 couverts, la besogne sera répartie entre 3 escouades de 32 hommes, placées chacune sous les ordres d'un chef de cantine. De là, service accéléré et pas d'encombrement.

Quatre ou cinq comptoirs, placés aux extrémités de la cantine, seront affectés à la vente des vins et de la bière.

Des concerts publics seront donnés pendant toute la durée des fêtes. Entrée libre. Une affiche en indiquera les heures.

Le lundi, à 1 heure, grand banquet. Depuis 6 heures, la cantine sera ouverte au public.

Mardi, cantine ouverte au public, de 9 heures du matin à 10 heures du soir. Restauration.

Mercredi matin, Fruhschoppen des étudiants, à la cantine. A midi, pique-nique à Sauvabelin. Le soir, grand concert à la cantine.

Jeudi soir, éventuellement, concert.